



UNIVERSITE POUR TOUS 2026/2027

Fiche d'inscription

NOM & PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL & VILLE

TELEPHONE

MAIL

Numéro de téléphone et mail permettront de vous prévenir en cas de changement ou d'annulation d'une conférence.

☐

ABONNEMENT **14 CONFERENCES**

☐

ABONNEMENT **7 CONFERENCES** (A choisir parmi la liste ci-dessous)



- 1 ☐ 22/09/2026 - CLINT EASTWOOD par M. Calzетtoni
- 2 ☐ 29/09/2026 - CAMILLE CLAUDEL par M. Devès
- 3 ☐ 13/10/2026 - LES POESIES DE CATULLE par M. Roche
- 4 ☐ 03/11/2026 - CHARLES QUINT par M. Jullien
- 5 ☐ 17/11/2026 - LA FRANCOPHONIE : UNE REALITE AFRICAINE par M. Gérome
- 6 ☐ 01/12/2026 - L'OUZBEKISTAN, HERITIER DE LA ROUTE DE LA SOIE par M. Pernot
- 7 ☐ 15/12/2026 - LES DRONES par M. Abboud
- 8 ☐ 12/01/2027 - TANGO Y BANDONEON par M. Gardette
- 9 ☐ 26/01/2027 - QU'EXPRIMENT LES OEUVRES D'ART ? par M. Lannoy
- 10 ☐ 09/02/2027 - LA GENEALOGIE DANS TOUS SES ETATS par Mme Ferlin
- 11 ☐ 02/03/2027 - ENLUMINURES DU MOYEN AGE par Mme Jacquier
- 12 ☐ 16/03/2027 - FRANÇOIS-ADRIEN BOIELDIEU par M. Favre-Tissot-Bonvoisin
- 13 ☐ 30/03/2027 - L'EPOPEE MANUFRANCE par Mme Demirtjjs
- 14 ☐ 06/04/2027 - GEOPOLITIQUE DE LA RUSSIE par M. Daudel

REGLEMENT INTERIEUR

pour la saison 2026/2027

1.Inscriptions

Ouverture des inscriptions le **lundi 7 septembre 2026**.

De 9h à 12h pour les résidents d'Andrézieux-Bouthéon.

De 13h30 à 17h pour tous.

Aucune inscription anticipée ou par courrier.

Le jour de l'inscription, vous devrez fournir votre fiche d'inscription dûment complétée, avec les conférences choisies, et ce règlement signé avec la mention « lu et approuvé ». Pour les résidents d'Andrézieux-Bouthéon, un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

Pour les abonnements « 7 conférences », le choix des conférences doit se faire au moment de l'inscription dans la limite des places disponibles (aucune mise sur liste d'attente ni modification ne pourra s'effectuer au cours de la saison).

Nous acceptons les règlements par Espèces, Chèque, Carte Bancaire ou Chèque Vacances.

2.Horaire des conférences

Le contrôle des cartes d'abonnement et l'accès à l'auditorium se font à partir de 14h pour tous les abonnés, sans exception. Les conférences débutent à 14h30. Après cette heure-là, vous ne pourrez plus accéder à l'auditorium.

3.Accessibilité

L'auditorium compte 100 places. Un ascenseur est à votre disposition pour y accéder.

Espaces dédiés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) en haut de l'auditorium :

- Emplacements pour fauteuils roulants : le haut de l'auditorium leur est règlementairement réservé. En l'absence de fauteuils roulants, quatre sièges les remplacent et peuvent être occupés, en priorité, par des PMR ne pouvant emprunter les escaliers.
- Premier rang depuis l'entrée : les 12 places de la première rangée de sièges sont réservées en priorité aux PMR, avec une signalétique claire.

Une main courante vous permet de rejoindre les places du bas.

Modalités d'attribution des places :

- Les quatre emplacements pour fauteuils roulants (et leurs sièges de remplacement) sont attribués en priorité aux titulaires d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) « invalidité » ou « priorité » (dans cet ordre), sur présentation de la carte à l'entrée de l'auditorium.
- Le premier rang à l'entrée est réservé en priorité aux PMR, en commençant par les titulaires de CMI, puis aux personnes ayant un handicap temporaire.
- Les accompagnateurs des PMR sont prioritaires pour s'asseoir à proximité, si la CMI porte la sous mention « besoin d'accompagnement ». Nous ferons tout notre possible pour que les accompagnateurs puissent s'asseoir près des personnes qu'ils accompagnent, dans le respect des règles de sécurité.
- Afin d'assurer l'équité, les places PMR ne peuvent être réservées à l'avance.
- Les titulaires de CMI sont prioritaires dans les files d'attente aussi bien à l'accueil-billetterie qu'à l'entrée de l'auditorium.

**J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur
et des conférences auxquelles je souhaite assister.**

LU & APPROUVE / SIGNATURE